

Decazeville, le 16 juin 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis en classe de

- **1ère générale, technologique ou professionnelle**
 - **Terminale générale, technologique ou professionnelle**
- au lycée La Découverte.**

Vous devez fournir les pièces suivantes :

- un exeat (à demander à votre établissement d'origine)
- un relevé d'identité bancaire,
- la photocopie du livret de famille,
- la photocopie de la carte d'identité si l'enfant est né à l'étranger
- la photocopie du jugement réglant la garde de l'enfant en cas de parents divorcés ou séparés.
- la photocopie des vaccinations,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2023/2024
- la photocopie de l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle pour les internes.
- La photocopie des trois derniers bulletins scolaires et de la fiche de dialogue.
- un chèque de 10 € (*non obligatoire mais vivement recommandé*) à l'ordre de la Maison des Lycéens (cette cotisation permet à tout élève du lycée de bénéficier d'une aide pour les manifestations et sorties culturelles) et d'un chèque de 10 € (*non obligatoire mais vivement recommandé*) pour l'association sportive, cette somme ne comprend pas le prix de la licence.
- La dernière notification de bourse ou la fiche de transfert pour les élèves déjà boursiers. Pour les élèves venant d'une autre académie que celle de Toulouse, la demande devra être refaite à la rentrée avant le 19 octobre.
- Les derniers PAP, PAI, aménagements d'horaires aux examens...auxquels l'élève a eu droit.

Les horaires et dates de rentrée vous seront communiqués ultérieurement